

## Formulaire cotisations

Les membres de l'ASRIMM sont des personnes physiques ou morales qui partagent et acceptent les buts de l'association et s'engagent à les promouvoir. En tant que membre, une cotisation annuelle vous est demandée.

En cas de non-paiement de la cotisation dans les 30 jours qui suivent le rappel, la qualité de membre sera perdue.

<p><b>Membre actif</b> Les membres actifs sont des personnes physiques atteintes de maladies neuro-musculaires ou de maladies rares apparentées, ainsi que leurs parents, leurs proches ou leur représentant légal. Les sympathisants sont des personnes qui souhaitent soutenir l'association. Les professionnels individuels sont par un exemple un ergothérapeute, un médecin ou une infirmière qui souhaite soutenir l'association sans que son institution ne devienne membre à titre collectif.</p>	<p><b>CHF 50.-</b></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p><b>Membre famille</b> Le membre famille est constitué d'un ou deux parents et/ou 1 ou plusieurs enfants mineurs avec au moins une des personnes atteintes de maladies neuro-musculaires ou de maladies rares apparentées.</p>	<p><b>CHF 70.-</b></p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p><b>Membre collectif :</b> Les membres collectifs sont des personnes physiques ou morales qui reconnaissent et soutiennent les buts de l'Association.</p>	<p><b>CHF 200.-</b></p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p><b>Membre d'honneur</b> Membres désignés par le comité.</p>	<p><b>CHF 0.-</b></p>	<p><input type="checkbox"/></p>

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Signature : .....

**Coordonnées de paiement :**

**Banque:** PostFinance SA, 3030 Berne

**IBAN:** CH28 0900 0000 1001 5136 6

**N° de CCP:** 10-15136-6

**BIC/SWIFT:** POFICHBEXXX

**En faveur de:** ASRIMM, Rue Galilée 15, 1400 Yverdon-les-Bains

**Motif de paiement:** Cotisation 2022